La Tribune d'Orléans, 19 décembre 2013

JEAN-PIERRE SUEUR MENACE T-IL LA LIBERTÉ DES INTERNAUTES ?

En défendant l'article 13 de la loi de programmation militaire qui vise à encadrer l'activité des services de renseignements français sur le net, Jean-Pierre Sueur, sénateur (PS) du Loiret et président de la commission des lois du Sénat a provoqué un véritable tollé. Ainsi, l'ASIC (Association des Services Internet Communautaires) qui regroupe des acteurs du web dénonçant une surveillance d'internet dépassant la lutte contre le terrorisme. Le sénateur du Loiret défend la loi qui, selon lui, accroît les garanties et les contrôles en matière d'accès aux fadettes et d'opérations de géolocalisation. Une pétition a été lancée en ligne pour demander une saisine du Conseil constitutionnel contre l'article 13 défendu par JPS. C'est bien la première fois que Jean-Pierre Sueur est accusé de vouloir attenter aux libertés publiques.

.

Phoca PDF